



Sessions 2025

## Formation : Taille physiologique et conduite de la vigne (Approfondissement)

- **Objectifs :**

- Valider et approfondir les connaissances sur le fonctionnement de la plante déjà abordées et les stratégies déjà mises en place
- Être capable d'opérer un diagnostic d'un pied de vigne ou d'une parcelle
- Être en capacité de construire un plan de gestion suite à un diagnostic général de l'état d'une parcelle sur le long terme
- Être capable de transmettre à ses équipes le savoir acquis

- **Public visé et prérequis :**

Cette formation **nécessite d'avoir suivi une formation initiale** à notre approche.

Viticulteurs, ouvriers agricoles et porteurs de projets.

- **Durée : 21h (FORMATION MIXTE – INTER ENTREPRISE)**

7 heures de e-learning (distanciel)

14 heures de présentiel sur 2 jours consécutifs

Le e-learning sera ouvert aux apprenants 15 jours avant le début de la formation et devra être **OBLIGATOIREMENT** fini à 100% avant la date de démarrage de la formation en présentiel afin que vous puissiez y avoir accès.

Toutefois, vous aurez un accès à vie à cet e-learning.

- **Dates et lieux et tarifs :**

Date : 26 et 27 février 2025 + e-learning

- Distanciel : E-learning (à faire 15 jours avant la formation en présentiel)

Programme mis à jour le 07/01/2025

**SB WINE CONSULTING**  
+33 (0)6 15 96 75 32  
sandrine@sbwineconsulting.fr  
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES  
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025  
TVA / FR76 353 261 860  
APE / 2829 B





- Formation en présentiel pour les 2 jours :

La partie théorie se fera dans les locaux de :  
SARL SB Wine Consulting  
7 rue de la Frigoule  
34380 Saint Martin de Londres

La partie pratique (taille) se fera sur le vignoble de l'appellation Pic Saint Loup.

Nombre maximum de stagiaires : 15 personnes  
Nombre minimum de stagiaires : 10 personnes

Horaires : 9h-12h30 et 14h-17h30 sur 2 jours

**Tarif : 650€ HT/ stagiaire soit 780€ TTC/ stagiaire**

- **Programme et déroulé pédagogique :**

#### MODULE 1 : VALIDER ET APPROFONDIR SES CONNAISSANCES

##### ➤ Cours en ligne : (7h)

Retrouvez l'ensemble des techniques sur la conduite de la plante sous forme de vidéos théoriques et techniques précises, afin de les comparer aux méthodes déjà mises en place chez vous.

1. La taille de formation
2. Les tailles guyots
3. Les tailles courtes
4. Disséquer et lire un cep de vigne

**Modalité pédagogique** : E-learning

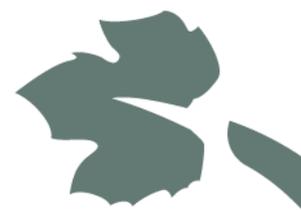
**Moyens pédagogiques** :

- Plateforme en ligne (LMS)
- Séquences vidéo
- Tests d'auto-évaluation
- Documents

**Programme mis à jour le 07/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**sandrine@sbwineconsulting.fr**  
**www.sbwineconsulting.fr**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**





**Prérequis** : Ordinateur ou tablette avec haut-parleurs et Connexion internet

## MODULE 2 : VALIDER SES CONNAISSANCES TECHNIQUES

➤ Jour 1 : 7h de 9h à 12h30 et 14h à 17h30

**Modalité pédagogique** : présentiel

### Matinée en salle :

9h00 – 9h45

Tour de table : questions soulevées par le e-learning et sur la mise en pratique l'année passée

9h45 – 10h30

Reformulation collective des notions théoriques non acquises

10h45 – 12h45

Synthèse sur les « bons » gestes de taille (formation, entretien et régénération des ceps)

### Après-midi sur le terrain et en salle

14h00 – 15h30

Atelier de mise en situation : réalisation des différentes tailles et architectures en fonction de plusieurs objectifs

15h45 – 17h30

Atelier d'entraînement à la transmission aux équipes des notions vues ensemble

### Moyens pédagogiques

- Cours magistraux
- Temps d'échanges
- Ateliers pratiques
- Livret stagiaire

### Prérequis

- Carnet et stylo

**Programme mis à jour le 07/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**sandrine@sbwineconsulting.fr**  
**www.sbwineconsulting.fr**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**





- Sécateur
- Vêtements adaptés au temps hivernal

### MODULE 3 : Du diagnostic au plan de gestion

➤ Jour 1 : 7h de 9h à 12h30 et 14h à 17h30

Modalité pédagogique : présentiel

#### Matinée en salle :

9h00 – 10h30

Les éléments de diagnostics

L'état physiologique et morphologique des parcelles

10h45 – 12h30

Concevoir une fiche de gestion de parcelle et réaliser un état des lieux d'une parcelle donnée

Analyse économique de l'impact potentiel des changements de pratiques envisagés

#### Moyens pédagogiques

- Cours magistraux
- Temps d'échanges
- Ateliers pratiques
- Livret stagiaire

#### Prérequis

- Carnet et stylo
- Sécateur
- Vêtements adaptés au temps hivernal

#### Après-midi sur le terrain

14h15 – 16h30

Visite et diagnostic de parcelles en petits groupes et en autonomie

16h30 – 17h30

Compte-rendu et mise en commun des diagnostics d'équipe

Programme mis à jour le 07/01/2025

**SB WINE CONSULTING**  
+33 (0)6 15 96 75 32  
sandrine@sbwineconsulting.fr  
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES  
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025  
TVA / FR76 353 261 860  
APE / 2829 B





- **Identification du formateur :** Architecte du Vivant



Personne présente : Marceau Bourdarias

Corporation initiée par Marceau Bourdarias, Architecte du vivant accompagne les viticulteurs dans la mise en place d'une conduite de la vigne innovante, durable et productive ! Rassemblant une douzaine d'accompagnateurs indépendants, issus de l'ensemble du territoire et souvent eux-mêmes praticiens, la corporation est ainsi en mesure de délivrer aux praticiens formations, conseils et accompagnements partout en France. Son expertise se fonde sur une profonde connaissance de la physiologie, morphologie et phénologie de la plante, qui en fait sa propre signature !

- **Modalités d'évaluation :**

Avant la formation : Questionnaire préalable à renvoyer avant le début de la formation

Au début de la formation :

- Contrôle des présences : Signature sur feuille d'émargement à la demi-journée
- Tour de table afin d'identifier les attentes de chaque stagiaire

Tout au long de la formation :

- Questionnement à l'oral afin d'évaluer les capacités acquises par chaque stagiaire
- Échanges interactifs entre le formateur et les stagiaires
- Ateliers pratiques
- Quizz

En fin de formation :

- Questionnaire sur le contenu de la formation (quiz)
- Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire
- Une fiche d'évaluation est remplie par chaque stagiaire

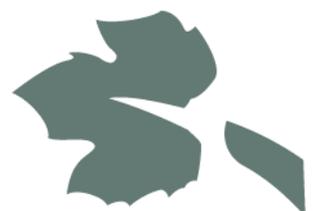
- **Accessibilité :**

Nous contacter par mail pour nous présenter vos demandes spécifiques (handicap par exemple), nous mettrons tout en place pour essayer d'y répondre.

**Programme mis à jour le 07/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
+33 (0)6 15 96 75 32  
sandrine@sbwineconsulting.fr  
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES  
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025  
TVA / FR76 353 261 860  
APE / 2829 B





- Financements possibles pour accéder à la formation en fonction du statut

## 1. Salarié

Si vous êtes salarié, le financement de la formation peut se faire via OCAPAT, l'opérateur de compétences pour les entreprises de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des territoires.

Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- L'employeur est responsable de la demande de financement auprès d'OCAPAT.

Comment faire ?

- Identifier les besoins de formation en collaboration avec l'employeur.
- L'employeur doit contacter OCAPAT pour vérifier les critères d'éligibilité et monter un dossier de prise en charge.
- Fournir à OCAPAT les documents nécessaires (programme de formation, devis, etc.).
- Attendre l'accord de financement avant de commencer la formation.

## 2. Exploitant agricole ou chef d'entreprise individuelle

Si vous êtes un exploitant agricole, le financement peut être obtenu via VIVEA, le fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant.

Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- L'exploitant agricole ou l'entrepreneur individuel doit effectuer la demande.

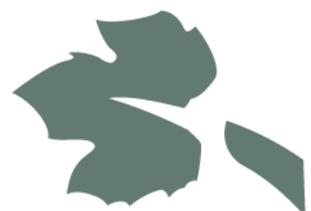
Comment faire ?

- S'assurer d'être à jour dans ses cotisations MSA (condition essentielle pour bénéficier de VIVEA).
- Nous contacter par mail ([sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)) afin de recevoir le formulaire qui va nous permettre d'enregistrer votre inscription auprès de VIVEA et de leur transmettre les informations nécessaires
- Une fois la prise en charge confirmée, la formation peut commencer.

**Programme mis à jour le 07/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**[sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)**  
**[www.sbwineconsulting.fr](http://www.sbwineconsulting.fr)**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**





### 3. Employeur d'une entreprise de plus de 50 salariés

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, c'est l'entreprise qui prend en charge directement le coût de la formation.

#### Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- Le responsable des ressources humaines ou le dirigeant de l'entreprise.

Comment faire ?

- Identifier les besoins de formation et établir un plan de développement des compétences.
- Contacter le centre de formation pour obtenir un devis et s'assurer de la compatibilité avec les besoins internes.
- Prendre en charge les frais de formation via le budget formation de l'entreprise.

### 4. Demandeurs d'emploi

Pour les demandeurs d'emploi, le financement peut être assuré par Pôle Emploi via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF).

#### Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- Le demandeur d'emploi doit faire la démarche avec l'aide de son conseiller Pôle Emploi.

Comment faire ?

- Discuter du projet de formation avec son conseiller.
- Fournir les documents requis (programme, devis) pour monter un dossier AIF.
- Attendre l'accord de Pôle Emploi avant de s'inscrire à la formation.

### 5. Autofinancement

Si aucun dispositif de financement n'est accessible, la formation peut être financée à titre personnel. Des facilités de paiement peuvent parfois être proposées par le centre de formation.

Pour toute question ou pour être accompagné dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter par mail [sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)

**Programme mis à jour le 07/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**[sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)**  
**[www.sbwineconsulting.fr](http://www.sbwineconsulting.fr)**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**





- Modalités d'inscription à la formation

- Remplir un formulaire d'inscription en ligne (nom, prénom, contact, expérience, motivation).
- Un entretien téléphonique de 30 minutes sera organisé pour valider l'inscription.

Prise de contact par mail à : [sandrine@sbwineconsulting.fr](mailto:sandrine@sbwineconsulting.fr)

**Programme mis à jour le 07/01/2025**

**SB WINE CONSULTING**  
**+33 (0)6 15 96 75 32**  
**sandrine@sbwineconsulting.fr**  
**www.sbwineconsulting.fr**

**7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES**  
**S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025**  
**TVA / FR76 353 261 860**  
**APE / 2829 B**

